Docusign Envelope ID: 078D01C9-CDE3-4B3D-8145-1B72660DA51E

EDEN PROMOTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 35, Avenue du Docteur Daniel Planet – 17000 LA ROCHELLE
501 530 539 RCS LA ROCHELLE
(Ci-après la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIEES DU 31 OCTOBRE 2025

LES SOUSSIGNEES :

- **La société R2D2**
 Titulaire de 61 500 actions

- **Société REVERSO**
 Titulaire de 38 500 actions

Détenant ensemble 100 000 actions, soit la totalité des titres de la Société.

Agissant en qualité de seuls associés de la Société et conformément aux dispositions de L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 18.1 des statuts de la Société.

ONT PRIS A L'UNANIMITE LES DECISIONS SUIVANTES :

- Nomination d'une nouvelle Directrice Générale en remplacement de la Directrice Générale démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les Associées, après avoir entendu lecture de la lettre de démission de la société REVERSO de son mandat de Directrice Générale, prennent acte de manière unanime de ladite démission à compter de ce jour.

Ils décident unanimement de nommer en remplacement au poste de Directrice Générale et sans limitation de durée :

R2D2
Société par actions simplifiée au capital de 3 561 000 euros
35 avenue du Docteur Daniel Planet 17000 LA ROCHELLE
988 602 983 RCS LA ROCHELLE

Représentée par Monsieur Edgard VALERO, en sa qualité de Président de la société GROUPE EDEN, elle-même Présidente de la société R2D2.

Monsieur Edgard VALERO, en tant que Président de la société GROUPE EDEN, elle-même Présidente de la société R2D2, accepte les fonctions de Directrice Générale qui viennent à être confiée à la société R2D2 et déclare, pour lui-même et pour la société, n'être atteint d'aucune incapacité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

La rémunération allouée à la société R2D2 pour l'exercice de ses fonctions pourra être fixée ultérieurement ; elle bénéficiera du remboursement de ses frais sur justificatifs.

SIGNATURE ELECTRONIQUE : *A titre de convention de preuve, le Soussigné convient que les présentes seront établies sur support électronique par le biais du service DocuSign, le Soussigné s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que leur mention manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature par le service susmentionné.*

Docusign Envelope ID: 078D01C9-CDE3-4B3D-8145-1B72660DA51E

DEUXIEME DECISION

Les Associées donne de façon unanime tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les Associées.

La société R2D2
Représentée par Monsieur Edgard VALERO, en sa qualité de Président de la société GROUPE EDEN, elle-même Présidente de la Société
Signature précédée de la mention
En UN (1) exemplaire DocuSign

« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »

DocuSigned by:
Edgard VALERO
0C2EF20E866E448...

La société REVERSO
Représentée par Monsieur Edgard VALERO, en sa qualité de Président de la société GROUPE EDEN, elle-même Présidente de la société REVERSO
En UN (1) exemplaire DocuSign

DocuSigned by:
Edgard VALERO
0C2EF20E866E448...

SIGNATURE ELECTRONIQUE : A titre de convention de preuve, le Soussigné convient que les présentes seront établies sur support électronique par le biais du service DocuSign®, le Soussigné s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que leur mention manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature par le service susmentionné.